



## Le poids de l'Économie sociale dans le PIB : entre 6% et 7% ?

*Philippe KAMINSKI  
Président de l'ADDES  
Colloque du 10 Mars 2009*

J'ai lu à différentes reprises, ces derniers temps, que la contribution de l'Économie sociale au PIB (Produit Intérieur Brut) se monte à 10%, voire 12%.

Quelquefois, ces évaluations y deviennent des affirmations péremptoires : "*On sait que...*".

Or justement, *on ne sait pas*. Tant que nous n'aurons pas ce Compte Satellite de l'Économie sociale, que l'ADDES appelle de ses vœux depuis sa création voici plus de 25 ans maintenant, nous en resterons réduits aux conjectures, aux supputations. Encore faut-il que celles-ci soient raisonnées, appuyées sur un minimum de cohérence. Et s'il faut avancer une fourchette, je la situerais entre 6% et 7%, c'est à dire 3% pour les associations et fondations, mais certainement pas beaucoup plus<sup>1</sup>, et sans doute plus de 3% pour les coopératives et les mutuelles<sup>2</sup>.

Je pense qu'il est opportun, à l'occasion de ce 22ème colloque de l'ADDES, de mettre "les points sur les i". D'autant plus que l'INSEE a récemment pris l'initiative, pour la première fois, de publier au niveau national des chiffres sur l'Économie sociale, reconnaissant ainsi *ipso facto* que cette Économie sociale vaut d'être mesurée avec rigueur et objectivité. Certes, beaucoup de chemin reste à parcourir, mais c'est une étape importante dans la visibilité de l'Économie sociale.

Entre six et sept pour cent, ce n'est pas dix pour cent, encore moins douze. Il faut siffler la fin de la récréation, il faut cesser de dire n'importe quoi. Et se mettre au travail.

\*\*\*

*Comment ! se récriera-t-on, presque de toutes parts. Comment ! Mais nous avons des chiffres. Dans mon département, les associations à elles seules font 15% des emplois !*

Cela se peut. Ces chiffres de 15% sont forts, mais ils existent. Dans certaines zones où l'industrie a hélas disparu, et où l'on trouve un grand établissement sanitaire ou social, on peut même approcher les 20%. C'est, localement parlant, considérable, et incontestable.

- 1 Je m'appuie sur le chiffre de 2.9% issu du compte satellite des Institutions sans But Lucratif (ISBL) que j'avais rempli pour l'année 2002. Au moment de la publication de ces résultats, j'ai plusieurs fois éprouvé le sentiment qu'ils étaient "prudents", voire trop prudents ; d'une part sur le périmètre, d'autre part sur les structures de comptes prises comme référence, dans lesquelles les investissements et les excédents peuvent paraître minorés. Mais depuis, toutes les informations dont j'ai pu prendre connaissance sont venues confirmer ces hypothèses.
- 2 Nous avons fourni en 2006 des estimations "à la hache" sur les coopératives et mutuelles, pour les besoins de comparaisons européennes. Cette même année a été présenté un projet de manuel méthodologique de compte satellite, par Barrera et Monzon. Mais nous n'avons guère progressé depuis.

Restons sur une médiane nationale de l'ordre de 12% ; c'est un chiffre fréquemment rencontré. Je comprends qu'il soit difficile d'admettre que 12% de l'emploi ne fassent que 3% du PIB. Cela sème le trouble, voire la suspicion. Et cependant, cela s'explique parfaitement.

Certes, il y a une corrélation positive, mieux, une relation causale constitutive, entre l'emploi et le PIB. Toutes choses égales d'ailleurs, plus il y a d'emplois, plus il y aura de PIB.

Mais il n'y a pas que l'emploi dans le PIB. Or, justement, dans les associations, il n'y a souvent que l'emploi, et rien ou presque des autres composantes qui font le PIB.

Voyons cela plus en détail. Il y a plusieurs paliers qui nous font descendre de 12% à 3%. Chacun ne compte peut-être que pour relativement peu de chose ; mais tous jouent dans le même sens, et, au bout du compte, les évidences s'imposent. Le chiffre est parfois cruel ! Mais quand il est calculé juste, il ne doit pas être remis en cause.

Tout d'abord, commençons par passer du chiffre *médian* (qui est celui que l'on mémorise le plus naturellement) au chiffre *moyen*, qui lui est notablement inférieur. 12% pour une longue liste de bassins d'emploi feront moins de 10% au niveau national.

Puis considérons de quoi est fait l'emploi salarié, c'est à dire "*le nombre de personnes qui tirent de leur salaire l'essentiel de leurs revenus*". Toutes choses égales d'ailleurs, il y a beaucoup plus d'emplois à temps partiel dans les associations que dans les autres secteurs. Quand on passe de l'emploi au nombre d'équivalents temps plein, on descend un premier palier.

Ensuite, même ramené à un temps plein, le salaire dans les associations est inférieur à ce qu'il est ailleurs. Cela tient pour l'essentiel à des différences entre les structures par qualification. Donc, quand on passe des années-travail rémunérées aux masses salariales, on descend encore un second palier. Or ce n'est pas l'emploi, mais le montant total des masses salariales, c'est à dire le pouvoir d'achat distribué, qui participe à la valeur ajoutée et donc au PIB.

En troisième lieu, lorsqu'on utilise une source limitée à l'emploi privé (DADS, Assedic...) on en vient aisément à oublier qu'il existe aussi de l'emploi dans le secteur public, et que celui-ci contribue également au PIB ! Certes, les chiffres récemment publiés sur le site de l'INSEE<sup>3</sup> s'appuient sur le système CLAP qui intègre la fonction publique d'État (sans toutefois compter les militaires). Mais ces chiffres n'effacent pas forcément des mémoires certaines publications localisées antérieures qui, elles, rapportaient les associations, ou l'Économie sociale, aux seuls emplois privés. Et qui permettaient ainsi d'atteindre les fameux 15%, 18% cités plus haut ! On remarquera qu'en conséquence, ces derniers chiffres INSEE nous donnent, au niveau national, des pourcentages beaucoup plus "sages" pour l'ensemble des ISBL (associations et fondations) : autour de 8% de l'emploi, de 7% des équivalents temps plein, et de 6% de la masse salariale.

\*\*\*

Nous voici donc à 6%... et il nous reste d'autres paliers à descendre pour arriver aux 3% du PIB.

Le premier, qui nous fait passer des rémunérations brutes à la totalité des charges salariales, recèle bien des incertitudes. C'est dans les associations qu'on trouve l'emploi aidé privé, et ceci vient diminuer le ratio moyen des charges sociales à ajouter aux salaires bruts. Mais on a surtout ici un effet de dénominateur ; on trouve plus de salaires dans les comptes nationaux, charges comprises, que dans CLAP, charges non incluses, et ceci en dehors de l'effet charges ; c'est le

---

3 Voir les deux publications complémentaires qui viennent de paraître sur ce sujet, un quatre pages de l'INSEE (INSEE Première, n°1224), et un six pages du CNCRES, partenaire de cette opération.

périmètre qui est plus étendu<sup>4</sup>. Autrement dit, les 6% baissent d'une part parce que les ISBL payent en moyenne moins de charges, d'autre part parce quand on raisonne charges comprises, le référentiel est plus large.

Voici pour la rémunération de l'emploi, pour le "facteur travail". Il reste maintenant à examiner la contribution au PIB du "facteur capital".

Car dans la valeur ajoutée, outre la rémunération du travail salarié, il y a celle du capital, qui est par définition au centre de l'économie "capitaliste", et absente de la logique qui préside au fonctionnement des ISBL. Voyons, chapitre après chapitre, de quoi se compose cet agrégat.

Il y a d'abord l'investissement. Le terme consacré est "formation brute de capital fixe" ; c'est le coût d'usage, de renouvellement et d'extension des capacités de production : terrains, bâtiments, machines, équipements, outillage, auxquels on ajoute maintenant marques, logiciels et autres éléments immatériels. Il est clair que les activités où se concentrent les ISBL sont de celles où, en regard de chaque emploi, il y a le moins besoin d'immobilisations, et donc le moins besoin d'investissements. Par ailleurs il est de nombreuses situations où l'ISBL ne gère que les dépenses de fonctionnement et ne supporte pas elle-même les charges d'équipement.

Il y a ensuite la rémunération des actionnaires, par nature inconnue des ISBL. Et la différence dans la formation du PIB est d'autant plus lourde que, pour assurer cette rémunération, il faut faire des excédents, et que ces excédents étant imposables, il faut en faire encore plus !

Si bien qu'au bout du compte, une unité de travail en ISBL conduit à beaucoup moins de valeur ajoutée qu'une même unité de travail dans une entreprise actionnariale, surtout industrielle.

De la même façon, il faut rémunérer le travail non salarié, également absent, par nature, des ISBL (et de toute l'Économie sociale d'ailleurs). Le travail, en effet, n'est pas que salarié ; il y a les agriculteurs, les commerçants, artisans et petits entrepreneurs, et la masse des professions libérales. Tout ceci vient "charger" en PIB des secteurs de l'économie où il n'y a pas d'ISBL.

Enfin, pour couronner le tout, il nous faut parler de la TVA. Le PIB est en effet l'addition de toutes les valeurs ajoutées de l'économie et du solde des impôts et subventions aux produits, c'est à dire en gros de la TVA. Celle-ci est indistincte et ne peut être simplement réaffectée aux divers producteurs de valeur ajoutée ; cependant il est clair que les activités non marchandes n'en suscitent pas. Comme les ISBL ne sont que marginalement marchandes (moins de 20%) l'effet TVA vient encore, après tout ce que nous avons déroulé, amputer leur contribution au PIB (d'environ 15%).

Et voici comment, au bout de ce parcours, nos 12% ont été divisés par quatre. Il ne faut pas en être fâché. Il y a dans les associations beaucoup d'emplois et peu de PIB, parce que dans les associations, le PIB n'est pratiquement fait que de salaires. Et que le PIB c'est le PIB, on n'y compte ni le lien social, ni l'intérêt général, ni le travail bénévole ; ce sont là d'autres chantiers, très importants certes, auxquels l'ADDES consacre beaucoup d'efforts... mais ce n'est pas le PIB.

\*\*\*

Passons maintenant aux coopératives et les mutuelles. Les facteurs qui font chuter le PIB des ISBL par rapport à l'emploi n'y jouent pratiquement pas, sauf l'absence de dividendes et l'inexistence de non salariés. Ceci est d'ailleurs à relativiser, vu le flou qui entoure la prise en compte statistique des coopératives d'entrepreneurs et des groupes bancaires ou mutualistes.

---

4 Je ne sais si l'écart est à imputer aux seuls salariés du régime agricole et aux militaires, ou s'il y a d'autres éléments à prendre en compte. Il faudra en tout état de cause procéder à des investigations complémentaires.

En fait, seules les SCOP sont pleinement concernées par ces exclusions.

Dans chaque secteur où coopératives et mutuelles sont présentes, la concurrence joue à plein, et l'intensité du travail, le niveau des salaires et des charges comme celui des investissements sont en tous points comparables à ceux des autres sociétés exerçant la même activité.

On peut donc, connaissant le poids des coopératives et mutuelles dans l'emploi de chaque secteur, et celui de chaque secteur dans le PIB, en déduire mécaniquement et à peu de frais la part des coopératives et mutuelles dans le PIB. C'est ce que nous avons tenté de faire à partir des chiffres INSEE<sup>5</sup> ; on arrive à un résultat de 2.6%, dont 1.8% au titre du secteur financier (les banques coopératives et la quasi totalité du secteur mutualiste).

Cependant tout laisse penser que ce montant est largement sous-évalué. Nos estimations de 2006 nous amenaient à 470.000 emplois dans les coopératives et 110.000 dans les mutuelles ; si ce dernier chiffre est cohérent avec ce que propose l'INSEE, le compte n'y est pas, et de loin, pour les coopératives puisque l'INSEE reste sous les 300.000 ; et l'explication reste à trouver.

Il se peut que l'absence du régime agricole suffise à justifier cet écart. C'est ce que nous avons d'abord pensé, mais l'INSEE nous a assuré que les employeurs relevant de la MSA avaient presque tous été intégrés dans le système CLAP. En revanche l'exhaustivité ne serait pas assurée sur d'autres banques coopératives. Seul un pointage minutieux, établissement par établissement, permettrait d'en avoir le cœur net.

En recalant le chiffre de 2.6% sur nos estimations d'emploi bien grossières de 2006, nous arriverions à un chiffre de 3.5%. Mais ce résultat souffre d'une marge d'incertitude trop grande pour pouvoir être affiché avec sérénité.

Nous restons donc sur notre faim ; attendons les chiffres de l'année 2007, en espérant que les familles de l'Économie sociale, notamment les coopératives, regarderont les choses avec assez d'attention pour que nous sachions maîtriser, éventuellement rattraper, d'éventuels trous dans la couverture du champ. Les sources statistiques se bonifient souvent en vieillissant...

\*\*\*

Ce n'est pas le lieu ici d'expliquer en détail au public de l'Économie sociale ce qu'est le PIB, ni comment l'on doit s'en servir. D'excellents ouvrages sont là pour ce faire, dont celui de notre "past-Présidente" Edith Archambault<sup>6</sup>. Qu'il me soit cependant permis de mettre en garde notre public contre une erreur, à mon sens réhébitorique, et trop fréquemment commise.

Le PIB, c'est la *somme nette des richesses produites pendant une année civile sur un territoire donné*. Dans le PIB il n'y a pas de doubles comptes. On peut y rapporter une valeur ajoutée, on ne doit pas y rapporter un budget, ou un chiffre d'affaires, car alors on compte la même chose plusieurs fois. Et on arriverait vite à des pourcentages dépassant 100%. Pour éviter tout dérapage de ce genre, que l'on se souvienne en permanence d'un principe simple, analogue au premier principe de la thermodynamique, qui exprime tout bonnement que rien ne vient de nulle part et que la "somme des emplois" est toujours strictement égale à la "somme des ressources" :

*PIB + Importations = Consommation finale + Investissement + Variation des stocks + Exportations*

même s'il est parfois dur de s'entendre rappeler aux misérables réalités terrestres !

---

5 Il ne peut s'agir en tout état de cause que d'un exercice de "coin de table", ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité de réaffecter précisément la TVA. Le seul moyen de parvenir à une connaissance solide, c'est, comme pour les ISBL, de collecter et de traiter les comptes élémentaires des entreprises concernées.

6 *Comptabilité Nationale*, éditions Economica.